



Établissement public territorial  
Métropole du Grand Paris  
Immeuble Le Luminis - 91, rue Jean Jaurès  
CS 30050 - 92806 Puteaux CEDEX  
Tél. 01 55 69 31 50  
[www.parisouestladefense.fr](http://www.parisouestladefense.fr)



# Appel à projet pour la gestion et le développement d'une ressourcerie sur la commune de Suresnes

Date de limite de dépôt des dossiers  
**Vendredi 21 janvier 2022 à 12h00**

# Table des matières

<b>I.</b>	<b>Contexte et enjeux</b> .....	<b>3</b>
<b>II.</b>	<b>Objectifs de l'appel à projet</b> .....	<b>4</b>
<b>III.</b>	<b>Structures éligibles</b> .....	<b>4</b>
<b>IV.</b>	<b>Caractéristiques du projet suresnois</b> .....	<b>5</b>
	a) Emplacement.....	5
	b) Données sur les déchets.....	6
	c) Contexte d'ouverture de l'espace d'échange .....	7
	d) Mission d'insertion sociale et professionnelle .....	7
	e) Autres activités .....	7
	f) Sensibilisation.....	7
<b>V.</b>	<b>Mode de gouvernance – partenariat avec l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense et la ville de Suresnes</b> .....	<b>8</b>
	a) Soutien de l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense et de la ville de Suresnes	8
	b) Modalités de suivi.....	8
<b>VI.</b>	<b>Durée</b> .....	<b>9</b>
<b>VII.</b>	<b>Organisation de l'appel à projet</b> .....	<b>9</b>
	a) Critères de sélection .....	9
	b) Jugement des candidats .....	9
	c) Remise des dossiers.....	10
<b>VIII.</b>	<b>ANNEXES</b> .....	<b>11</b>
	a) Annexe 1 – Plans des Locaux.....	11
	b) Annexe 2 – Acteurs locaux du développement durable .....	13

# I. Contexte et enjeux

La commune de Suresnes est située dans le département des Hauts-de-Seine en région Île-de-France, sur la rive gauche de la Seine, à l'ouest de Paris et elle est contiguë au Bois de Boulogne. Suresnes compte aujourd'hui 48620 habitants (au 1<sup>er</sup> janvier 2019). Elle fait partie de l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense.

Créé le 1er janvier 2016, l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense rassemble onze communes au sein de la Métropole du Grand Paris : Courbevoie, Garches, La Garenne-Colombes, Levallois, Nanterre, Neuilly-sur-Seine, Puteaux, Rueil-Malmaison, Saint-Cloud, Suresnes et Vaucresson. Il compte 565 000 habitants.

Le nom du Territoire révèle pleinement son identité. Il revendique son lien fort avec la Métropole du Grand Paris et la ville capitale. Il le situe dans l'Ouest francilien. Il assume la place de La Défense, pôle économique mondial. La question de l'identité de l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense est particulière. Son histoire commune est à écrire. Le Territoire est né de la volonté étatique de concevoir un ensemble intercommunal constitué de communautés d'agglomération dont l'histoire était récente et de villes qui étaient autonomes : La Garenne-Colombes, Levallois et Neuilly-sur-Seine. Les villes de Nanterre, Rueil-Malmaison et Suresnes formaient la Communauté d'agglomération du Mont-Valérien ; les Communes de Garches, Saint-Cloud et Vaucresson s'étaient assemblées au sein de la Communauté d'agglomération Cœur de Seine, tandis que les Villes de Courbevoie et de Puteaux constituaient la Communauté d'agglomération Seine-Défense. L'identité de l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense est à bâtir ensemble.

Les différentes caractéristiques de l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense font sa carte d'identité. Le développement économique en est l'un des grands marqueurs. 73 000 entreprises ont choisi de s'installer sur le Territoire. Au-delà du quartier d'affaires de Paris La Défense et de ses retombées économiques hors normes, le Territoire se caractérise par un maillage de différents pôles économiques et la richesse d'un vaste et diversifié réseau de TPE/PME, reflet d'un dynamisme économique exceptionnel. Les entreprises bénéficient d'un cadre rendu attractif par les collectivités, s'agissant notamment d'infrastructures adaptées, d'une fiscalité avantageuse et de services publics de qualité qui les incitent à rester sur le Territoire.

Le développement durable n'est pas un concept nouveau pour la commune de Suresnes déjà engagée sur le sujet et ses trois piliers (économie, social, environnement) depuis les années 2000. Elle l'a formalisé par sa démarche éco-exemplaire en 2009. Avec La Communauté d'Agglomération du Mont-Valérien, elle s'est engagée dans un Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) en 2014 et Plan Climat Energie Territorial (PCET) en 2016. Et enfin, un nouveau Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) a été adopté par l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense en 2019.

Dans un contexte de croissance démographique, si nous ne revoyons pas nos modes de consommation, nous ne pourrions pas limiter le changement climatique et l'épuisement des ressources. Un des enjeux prioritaires consiste à faire de l'acte d'achat quelque chose qui ne soit plus systématique en développant le réemploi, le recyclage, le prêt ou l'échange. Il s'agit de privilégier des produits de qualité qui ont un impact moindre sur l'environnement. L'autre enjeu est de limiter l'impact des déchets en les réduisant et en les triant pour qu'ils puissent être valorisés.

Dans ce cadre, l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense soutient les projets de ressourceries. Sur le territoire, il existe actuellement deux ressourceries gérées par l'association Le Cercle, située à Nanterre et à Rueil-Malmaison.

C'est dans ce contexte que la commune de Suresnes a décidé de lancer la création d'une ressourcerie sur son territoire.

Enfin le cadre réglementaire récent, notamment par la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) ou encore la loi relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire et à l'économie circulaire, ont renforcé la priorité donnée à la prévention de la production des déchets dans les actions à mener pour favoriser la transition vers une économie circulaire et non plus linéaire. Il s'agit aussi d'accentuer les efforts et objectifs en matière de réemploi, réparation et réutilisation, en s'appuyant notamment sur les filières REP. Les ressourceries / recycleries sont des structures qui ont pour vocation de récupérer, valoriser et/ou réparer, en vue de la revente au grand public, des produits d'occasion ou des produits voués à être jetés ou détruits (ayant le statut de déchets). Elles contribuent ainsi à limiter le phénomène de dépôts sauvages d'encombrants dans l'espace public. Au-delà de leur dimension environnementale, les ressourceries remplissent également une fonction sociale en permettant à des personnes en situation de précarité économique d'acquérir des biens d'équipement à moindre coût. Par ailleurs, lorsqu'elle est mobilisée dans le cadre d'une activité d'insertion, la gestion d'une ressourcerie offre des opportunités d'emplois locaux et constitue un tremplin vers l'emploi pérenne pour les habitants. Enfin, elles sont un lieu de partage et d'échanges nécessaire à la cohésion sociale.

## II. Objectifs de l'appel à projet

C'est dans ce contexte que l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense souhaite lancer un appel à projet. Ce dernier a pour objectif de sélectionner un opérateur en capacité de gérer et développer l'activité de ressourcerie sur la commune de Suresnes.

Plus particulièrement l'enjeu de cet appel à projet est de trouver un partenaire capable de :

- Développer une activité de ressourcerie ;
- Sensibiliser les usagers au réemploi, la réparation et la réduction des déchets par le biais d'animations diverses (exemple : ouverture d'un repair café ou d'atelier de réemploi) ;
- Faire de cet équipement un lieu convivial de partage, d'échanges de savoirs et de savoir-faire ;
- Impulser des partenariats avec des acteurs locaux et notamment les acteurs de réemploi solidaire ;
- Participer à la vie associative suresnoise en développant des partenariats avec les associations locales.

## III. Structures éligibles

Cet appel à projet est ouvert à **toute structure** (association, coopérative, entreprise, etc.) implantée ou non sur la commune ou l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense, favorisant l'insertion professionnelle par l'activité économique des publics éloignés de l'emploi, possédant ou non une expérience dans le domaine d'activité de recyclerie.

Existante depuis longtemps ou récemment créée ou en développement, elle doit justifier d'une bonne connaissance du domaine de l'insertion par l'activité économique.

Si le modèle économique présenté par le candidat repose sur des contrats d'insertion financés par l'Etat, l'agrément de la DRIEETS (Direction Régionale Interdépartementale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) sera exigé à la signature de la convention.

Le candidat trouvera les informations nécessaires et réglementaires via le lien suivant : <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi/insertion-activite-economique/>.

**Toutes les structures candidates doivent avoir une existence juridique à la date de contractualisation avec l'établissement public territorial.**

## IV. Caractéristiques du projet suresnois

### a) Emplacement

Les locaux ciblés pour le projet de ressourcerie se situent sur la dalle Caron. Il s'agit de deux locaux appartenant au bailleur social Hauts-de-Seine Habitat.

La dalle Caron sur laquelle se situent les locaux est un emplacement stratégique : elle dessert la halle du marché Caron, cœur commercial entre deux quartiers : Cité-Jardins et Mont-Valérien. Elle est située sur un parking public souterrain de 267 places. Cette démarche illustre la volonté prégnante de la municipalité de contribuer au développement du commerce local, en améliorant le cadre de vie des Suresnois avec des commerces de qualité.

Les locaux sont accessibles par voie piétonne directement par la rue Caron ou par l'avenue Jean Jaurès, axe départemental traversant la commune de Suresnes, venant de Saint-Cloud et Garches et, allant vers Rueil-Malmaison. Quatre lignes de bus traversent l'avenue,

- le bus 144, qui relie La Défense à la gare RER de Rueil-Malmaison,
- le bus 160, qui relie Le pont de Saint-Cloud (côté Boulogne) à la gare RER de la préfecture de Nanterre,
- le bus 241, qui relie le métro Porte d'Auteuil à la gare RER de Rueil-Malmaison,
- le bus 244, qui relie le métro Porte Maillot à la gare RER de Rueil-Malmaison.

Un accès pour les véhicules peut ponctuellement être ouvert pour aller au pied des locaux.

Les locaux comportent :

- un rez de chaussée d'une superficie d'environ 46,50 m<sup>2</sup> pour le local 27ter et de 85 m<sup>2</sup> pour le local 27bis,
- un étage d'une superficie d'environ 120 m<sup>2</sup> pour le local 27ter et de 68,50 m<sup>2</sup> pour le local 27bis,

Les plans de l'existant et des photos ont été annexées au présent document afin de permettre aux candidats de se rendre compte de l'état des salles et du bâtiment en général.

Il est prévu que le bailleur, propriétaire des lieux, réalisent les travaux nécessaires à la création de la ressourcerie. Un temps d'échange entre le bailleur et la structure gestionnaire pourra donc être réalisé en amont du lancement des travaux. Les candidats de l'appel à projet peuvent ainsi présenter, dans leur réponse et à partir des plans annexés, les aménagements projetés.

Pour information, une visite des locaux est possible à la demande des candidats en contactant l'établissement public territorial ou la Ville de Suresnes

## b) Données sur les déchets

Pour l'estimation des quantités réemployables, le bilan d'activités des collectes fait apparaître les chiffres ci-dessous :

	Tonnages 2019 (T)	Tonnages 2020 (T)
<b>Objets Encombrants*</b>	962,08	959,44
<b>Bornes Eco-Textiles</b>	166,95	145
<b>DEEE**</b>	13,78 dont 9,56 T en collectes solidaires EcoSystem	10,92 dont 5,517 T en collectes solidaires EcoSystem
<b>TOTAL</b>	<b>1 142,81 T</b>	<b>1 115,36 T</b>

\* Déchets collectés en porte à porte et apportés en déchèterie mobile (les déchèteries sont accessibles par l'ensemble des habitants de l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense).

\*\* Déchets collectés en porte à porte, apportés en déchèterie mobile ou dans le cadre des collectes solidaires

NB : L'année 2020 a été perturbée par la crise sanitaire

Si les candidats souhaitent d'autres données, ils peuvent en faire la demande selon les modalités décrites au chapitre sur l'organisation de l'appel à projet.

Pour information, la commune de Suresnes a sur son territoire une déchèterie mobile présente deux fois par mois de 14h à 18h30 (sauf les jours fériés) :

- Le 1er samedi du mois sur l'esplanade de l'Abbé F. Stock,
- Le 3e samedi du mois sur l'avenue Gustave Stresemann.

Les suresnois ont également accès à une déchèterie fixe située sur Nanterre et gérée par le SYCTOM.

La collecte en porte-à-porte des objets encombrants et des DEEE, se déroule un lundi par mois et par secteur géographique (4). Il y a donc 4 collectes par mois.

Pour la collecte des DEEE, il existe également 4 « collectes solidaires » annuelles organisées avec l'éco-organisme EcoSystem sur la place Henri IV et la place Jean Jaurès. Elles ont lieu le samedi matin. Pour la première fois en 2022, ces collectes solidaires seront complétées par une collecte de vêtement organisées avec la société d'insertion Le Relais.

Pour la collecte des textiles, la commune de Suresnes est pourvue de 27 bornes réparties dans toute la ville et gérées par la société d'insertion ECOTEXTILE. La commune de Suresnes organise également lors des vides-greniers des collectes de Textile, Linge et Chaussures invendus.

### c) Contexte d'ouverture de l'espace d'échange

A titre indicatif, les locaux de la future ressourcerie se trouvent dans le haut de la ville de Suresnes où se déroule le marché les jeudis et dimanches matin.

Enfin, il est recommandé de ne pas dissocier les jours de dons et les jours de vente afin de laisser aux usagers la spontanéité de venir à tout moment partager un moment convivial.

### d) Mission d'insertion sociale et professionnelle

La commune souhaite que la ressourcerie soit un support d'insertion par l'activité économique. Elle doit ainsi avoir pour objectifs de favoriser l'accès à l'emploi des personnes éloignées de l'emploi, rencontrant des difficultés professionnelles et sociales, un accompagnement renforcé en vue d'une insertion durable. La ressourcerie contribue ainsi au développement économique du territoire, tout en développant l'inclusion sociale et professionnelle. Elle met en place un espace dédié à la recherche d'emplois et des moyens matériels adéquats. Un encadrement technique et un accompagnement socio-professionnel seront également nécessaires.

Le nombre de salariés en insertion sera laissé à l'appréciation du titulaire et tiendra compte de l'équilibre économique de la structure.

**Un agrément de la DRIEETS sera exigé si le modèle économique repose sur les aides aux postes accordés par cet organisme.**

Pour information, les candidats peuvent se rapprocher des différents structures ressources partenaires de la ville sur le domaine de l'emploi à savoir la Mission locale, l'Espace Insertion, les services du Conseil départemental des Hauts-de-Seine, les ESAT et toute autre structure locale d'insertion économique et acteur de l'économie sociale et solidaire.

### e) Autres activités

La ressourcerie pourra développer toutes sortes d'activités liées au développement de l'économie sociale et solidaire, de l'économie circulaire mais aussi de l'économie collaborative (plate-forme d'échanges et/ou de prêt et de biens de service).

A ce titre, le porteur de projet peut proposer de développer un atelier de réparation collaboratif sur le modèle de Repair café, café associatif, moment d'échange, de transmission de savoirs et création de lien social.

### f) Sensibilisation

Dans le cadre de ses activités, la ressourcerie développera une politique de sensibilisation au développement durable en général et à la réduction des déchets en particulier. Cette sensibilisation sera organisée à tous les stades de l'activité de la ressourcerie : durant la collecte, au moment de la vente et lors d'évènements qu'elle mettra en œuvre : braderies, bourses, recycleries éphémères...

Les habitants doivent pouvoir s'appuyer sur cette structure pour trouver des informations utiles pour réduire la quantité de déchets produits et comment les réemployer. Ainsi des ateliers de création, customisation, réemploi, pourraient permettre aux petits et aux grands d'appréhender de manière ludique la réduction des déchets.

Des visites de la ressourcerie pourraient être organisées pour les établissements scolaires élémentaires, les collèges et le lycée de la commune, pour les foyers participants aux défis ZéroDéchets, et par toute autre structure qui le souhaite.

Pour information, les candidats peuvent se rapprocher des différents structures ressources sur le domaine de la réduction des déchets et du réemploi et notamment le Réseau Francilien du Réemploi (REFER, [contact@reemploi-idf.org](mailto:contact@reemploi-idf.org)).

## V. Mode de gouvernance – partenariat avec l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense et la ville de Suresnes

### a) Soutien de l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense et de la ville de Suresnes

L'établissement public territorial Paris Ouest La Défense et la Ville de Suresnes souhaitent la création d'une ressourcerie sur le territoire de la commune. En ce sens, ils accompagneront la bonne réalisation de ce projet. Cet accompagnement prendra notamment la forme d'un soutien financier versé à la structure gestionnaire.

En parallèle, le futur lauréat devra être moteur dans la recherche de financements complémentaires. Ils préciseront leurs attentes prioritaires en matière de soutien et listeront les financeurs qu'ils ont identifié dans la candidature.

### b) Modalités de suivi

Une convention d'objectifs sera conclue entre la structure gestionnaire et les collectivités, et prévoira un compte rendu d'activité annuel remis tous les ans avant le 30 juin de l'année n+1. Il devra comporter des éléments sur le déroulement de l'action, en présentant la mise en place effective du projet, notamment l'impact en termes de création d'emploi et de tonnage de déchets évités par le réemploi et le recyclage (taux de réemploi et taux de réinsertion), nombre de visiteurs, panier moyen, nature des objets les plus vendus (liste non exhaustive). Ce bilan devra aussi comporter un volet sur la sensibilisation des habitants de l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense, un compte-rendu des animations développées et leur pertinence au sein du public rencontré.

Cette convention sera approuvée au Conseil Territorial et au Conseil Municipal. De plus, des réunions et rencontres régulières seront organisées entre le porteur de projet et l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense afin de rendre compte et d'échanger sur l'activité de la ressourcerie.



## VI. Durée

Une convention d'objectifs triennale sera signée entre l'association, l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense et la ville. L'une ou l'autre des parties pourra y mettre fin avant son terme normal, sous réserve de respecter un préavis de 12 mois.

Cette convention, cadre de partenariat, a pour objectif de préciser les droits et obligations respectives de chacune des parties. Elle sera élaborée conjointement entre l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense, la ville et le lauréat afin de formaliser les objectifs qui auront été décidés pendant la période de préparation du projet.

Par ailleurs, cette convention fixera les modalités de la subvention versée. Son renouvellement annuel sera conditionné à la transmission aux collectivités par la structure gestionnaire de différentes pièces justificatives (copie du PV de la dernière assemblée générale, budget prévisionnel pour l'année N+1, bilan technique et financier du ou des projets développés intégrant les indicateurs de performance...).

## VII. Organisation de l'appel à projet

### a) Critères de sélection

Les dossiers de candidature seront examinés selon les critères établis et l'ordre de priorité suivant :

- Equilibre économique globale du projet (plan de financement sur 5 ans),
- Qualité technique du projet (effectif, aménagement, horaires, indicateurs de performance/taux de réemploi, outils de suivi de l'activité, etc.), articulation des activités liées au réemploi et à la sensibilisation,
- Inscription dans l'économie sociale et solidaire,
- Capacité à mobiliser un partenariat local, à s'intégrer dans le tissu économique et social,
- Connaissance des dispositifs d'insertion des personnes éloignées de l'emploi.

### b) Jugement des candidats

La gestion de la ressourcerie sera confiée au candidat ayant présenté un dossier techniquement, économiquement et socialement le plus pertinent au regard des critères susmentionnés.

Suite à l'examen des dossiers de candidatures, les projets jugés les plus pertinents seront auditionnés par l'établissement public territorial et la Ville. **L'information aux candidats du jour et de l'horaire de l'audition se fera par mail, une semaine minimum avant l'entretien.**

Le choix du lauréat sera décidé ultérieurement par une commission formée d'élus, de techniciens et de partenaires du projet.

### c) Remise des dossiers

L'annonce de l'appel à projet est mise en ligne sur le site internet de l'établissement public territorial et de la ville de Suresnes : [www.parisouestladefense](http://www.parisouestladefense) et [www.suresnes.fr](http://www.suresnes.fr). Le présent cahier des charges est disponible sur ces deux sites.

Les candidats transmettront leurs projets à l'attention de Monsieur le Président, qui porteront la mention suivante : « **Appel à projet pour la gestion et le développement d'une ressourcerie** ».

La transmission du dossier est effectuée soit :

- par voie informatique à l'adresse suivante : [l.quach@pold.fr](mailto:l.quach@pold.fr) et [cgoncalves@ville-suresnes.fr](mailto:cgoncalves@ville-suresnes.fr).
- par courrier à l'adresse suivante : Etablissement public territorial Paris Ouest La Défense - 91, avenue Jean Jaurès 92800 PUTEAUX

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leurs seront nécessaires pour rédiger leurs projets, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours calendaires, avant la date limite de remise des candidatures, une demande écrite mail adressée aux deux adresses suivantes : [l.quach@pold.fr](mailto:l.quach@pold.fr) et [cgoncalves@ville-suresnes.fr](mailto:cgoncalves@ville-suresnes.fr).

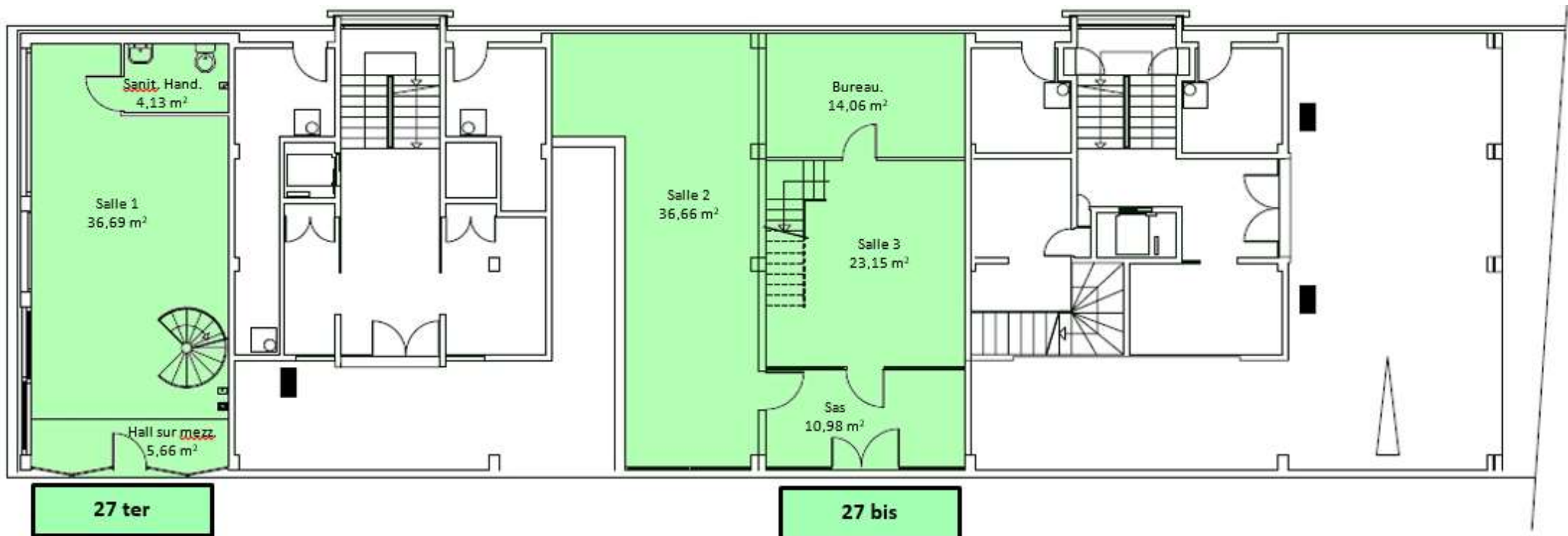
Le dossier de candidature est à remettre au plus tard **le 21 janvier 2022 à 12h00**.

**Le dossier devra comprendre à minima les éléments suivants :**

1. Une présentation de la structure porteuse de projet (nom, représentant légal, statut juridique, personne en charge du dossier...).
2. Une lettre d'engagement de la structure porteuse de projet adressée à Monsieur le Président.
3. Une présentation du projet avec ses éléments financiers, moyens humains et matériels. Le format est laissé à la libre appréciation du candidat mais doit contenir les éléments suivants :
  - Une présentation des conditions techniques de réalisation de la ressourcerie : modes de collecte envisagés, les flux d'objets collectés (textiles, D3E, mobilier...etc.) et leurs tonnages, les activités développées (réparation, tri, vente, sensibilisation... etc.), le chiffre d'affaire attendu ; le taux de réemploi, le taux de valorisation matière, quantités de déchets produits...
  - Une présentation des moyens humains nécessaires au bon fonctionnement de l'équipement : le CV ou le détail de l'expérience de la personne en charge du projet sur les thématiques abordées dans l'appel à projet, la qualification et le type de poste occupé par l'équipe qui sera mise en place, le type de contrats envisagés...
  - Une présentation des éléments financiers du projet sous forme d'un business plan sur cinq ans qui comprendra notamment les dépenses prévisionnelles, les recettes attendues et les soutiens envisagés dans le détail.
  - Une présentation des autres activités économiques envisagées pour le développement de l'activité de la ressourcerie et les différents partenariats entre acteurs du réemploi étudiés et envisagés (liste des partenaires rencontrés s'il y a lieu) et avec les éco-organismes de recyclage.
  - Une description des espaces prévus ou à prévoir pour mener à bien le projet en tenant compte des plans fournis et des superficies indiquées.

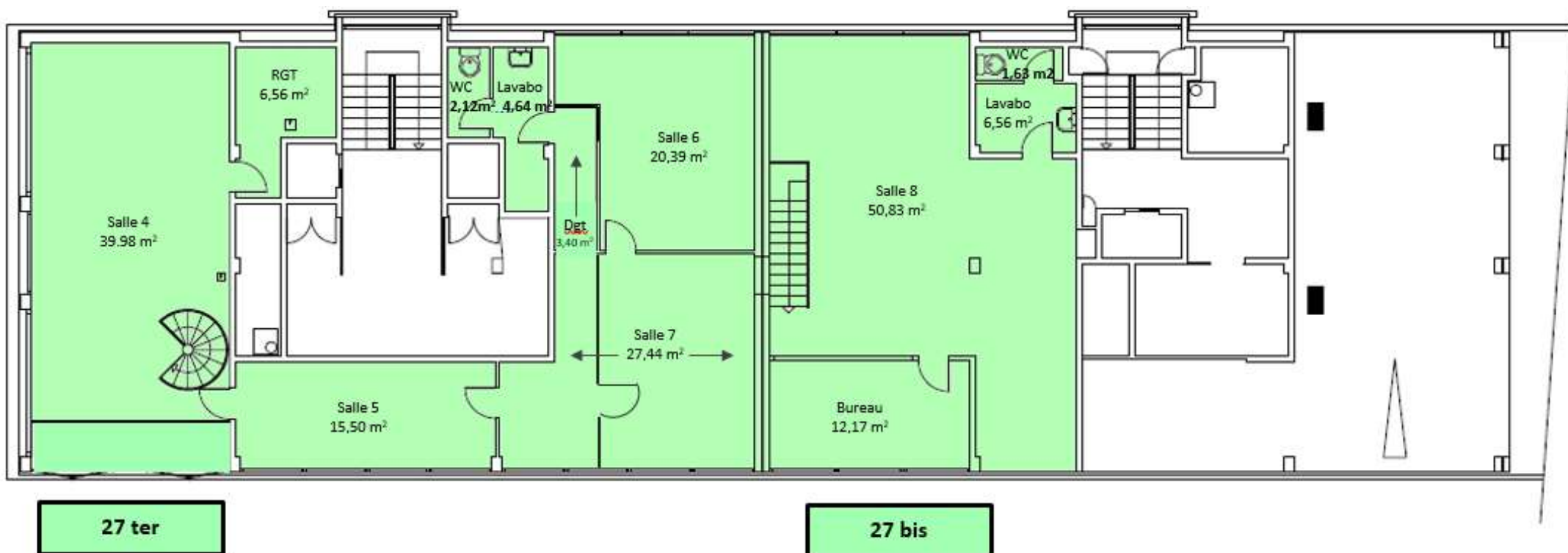
## VIII. ANNEXES

### a) Annexe 1 - Plans des Locaux



**27 bis et 27 ter rue Albert Caron  
REZ-DE-CHAUSSEE**

**Echelle : 1/100e**



**27 bis et 27 ter rue Albert Caron  
ETAGE**

**Echelle : 1/100e**

## b) Annexe 2 – Acteurs locaux du développement durable

Les listes présentées ci-dessous sont non-exhaustives. Un annuaire des associations suresnoises est par exemple disponible sur le site de la Ville.

Services proposés par la ville de Suresnes	Champ d'action
<b>Vie économique et emploi</b>	<p><b>Le service Vie économique et emploi est un lieu de proximité entièrement dédié aux Suresnois en recherche d'emploi, de formation ou souhaitant créer une entreprise.</b></p> <p>Le service Vie économique et Emploi vous propose : un accompagnement individuel, des ateliers collectifs thématiques, des sessions de recrutement avec les entreprises locales, une sensibilisation à la création d'entreprise, une salle multimédia.</p>
<b>Centre communal d'action social</b>	Le Centre communal d'action sociale (CCAS) intervient auprès de plusieurs publics et dans des domaines variés : le handicap, les seniors, la solidarité.
<b>Maison pour la vie citoyenne et le point d'accès au droit</b>	La Maison pour la vie citoyenne et le point d'accès au droit a pour mission de proposer des actions permettant l'apprentissage de la citoyenneté, favoriser l'accès au droit.
<b>Service Transition écologique, Mobilités et Propreté urbaine</b>	Prévenir et sensibiliser les habitants sur différents axes en faveur de l'environnement : mobilités douces, énergie et eau, déchets (plan vélo, nuits de la thermographie, Ecodéfis, compostage, etc.).

Associations basées à Suresnes	Champ d'action
<b>USNV : Une Seconde Nature en Ville</b>	Améliorer la qualité de vie en ville par la nature dans les Hauts-de-Seine.
<b>La Ruche qui dit oui</b>	Proposer des produits locaux aux habitants par un système de groupement de commande sur internet. Cela favorise une économie locale et permet de proposer un prix plus juste aux petits producteurs.
<b>Jardiniers de Suresnes</b>	Favoriser la création de jardins potagers, encadrer et animer les jardins familiaux. Développer toute action de promotion de l'horticulture, valoriser et proposer les mesures en faveur de l'environnement.
<b>Suresnes en SEL</b>	Promouvoir la solidarité grâce à l'économie locale à des échanges multilatéraux différés de savoirs, de savoir-faire, de biens et de services de voisinage.

Associations basées à Suresnes	Champ d'action
<b>L'EPI de Suresnes</b>	Promouvoir des pratiques de consommation alimentaires collectives, participatives et alternatives favorisant le lien social, l'expression de la citoyenneté active et le développement de l'économie locale et solidaire dans le respect de l'environnement. Favoriser les circuits courts dans un rayon de 60 km.
<b>Part'ages 92</b>	Favoriser la rencontre des habitants à travers des actions de loisirs et socio-éducatives. Créer du lien inter-quartier et "inter-ville" entre les habitants. Promouvoir l'entraide et la solidarité pour l'accès de toutes et tous à l'éducation, la culture et aux loisirs. Mobiliser les habitants autour du projet social de PART'AGES 92.
<b>Liberté Mont Valérien</b>	Agir pour la préservation de l'environnement et de la diversité biologique et contre le changement climatique dans un cadre de transition écologique (projets de jardinage et de compostage dans les écoles, mise en œuvre d'un festival de la transition écologique, réalisation de Clean Up Day .
<b>Celije Suresnes</b>	Structure d'accueil gratuite à destination des jeunes âgés de 16 à 25 ans. Le Celije propose de les accompagner dans leurs démarches à savoir : aide à la recherche d'emploi et accompagnement au développement d'actions sociales, solidaires et humanitaires.
<b>Collectif solidaire des Chênes</b>	Association à but non lucratif ayant pour vocation d'aider les habitants dans leur quotidien : orientation des jeunes, aide à l'emploi, soutien administratif, création de relations intergénérationnelles, organisation d'événements dans le quartier Liberté.
<b>Croix-Rouge Française - Unité locale Suresnes-Puteaux</b>	Opérations de secours à personnes, actions de soutien aux populations sinistrées lors de catastrophe, encadrement des bénévoles lors des actions de soutien aux populations sinistrées (corps de réserve d'urgence), dispositifs prévisionnels de secours (communal, départemental). Participer à la formation tout public (Prévention et Secours Civique 1, initiation au premier secours enfants nourrissons, initiation à la réduction des risques, initiation aux premiers secours). Lutter contre l'exclusion, la pauvreté, l'isolement et permettre un retour vers l'autonomie par l'aide alimentaire par un secours d'urgence voire une réparation de peine (protection judiciaire).

Associations partenaires et/ou travaillant avec Suresnes	Champ d'action
<b>Le Cercle</b>	Ressourcerie basée à Nanterre et Rueil-Malmaison.
<b>Odyssée vers l'emploi</b>	Association intermédiaire qui a pour vocation l'insertion des personnes éloigné du parcours professionnel.
<b>Espaces</b>	Développe de nouvelles pratiques de gestion de l'environnement en milieu urbain. Favorise la création d'emplois pour des personnes en insertion.
<b>Val bio</b>	Développer une agriculture bio locale et créer des emplois sur les territoires : commercialiser des produits bio de qualité en circuit-court, soutenir l'économie sociale et solidaire, organiser des formations collectives sur l'agriculture biologique et mutualiser nos savoir-faire.
<b>La Bouilloire</b>	Sensibilise, informe, accompagne différents publics : les adultes dans un cadre informel ou sur leur lieu de travail, les jeunes dans le cadre scolaire ou extra scolaire, et en formation professionnelle, les enfants avec des ateliers d'éveil et d'éducation à l'environnement sur le temps scolaires et périscolaire.
<b>E-graine</b>	Mouvement d'éducation au développement durable, e-graine a pour objectif de faire naître et grandir l'initiative solidaire et responsable, toutes générations confondues.
<b>Pikpik Environnement</b>	Faire comprendre les enjeux du Développement Durable, en promouvant des comportements citoyens éco-responsables ("trucs et astuces" permettant d'économiser les ressources, d'être en meilleure santé, le tout dans un esprit simple, pratique et ludique).
<b>Vers la Terre</b>	Encourager le compostage de proximité. Informer, promouvoir, favoriser et développer la lombriculture en tant que solution complémentaire au recyclage des déchets organiques biodégradables.